

FINANCES

Budget annexe du Service d'Aide à Domicile _Créances irrécouvrables – Admission en non-valeurs

1 DOCUMENT - Publié le 25 juin 2026



Conseil d'Administration
Séance du 25 juin 2026 à 18h45

Sur ordre du conseil de Grand Lac, 1000 boulevard Lévesque 10000 Lac-des-Isles

NOM ET PRÉNOM	Présents (X)	Absents (Absente)	Pouvoir délégué
1. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
2. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
3. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
4. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
5. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
6. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
7. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
8. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
9. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
10. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
11. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
12. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
13. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
14. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		
15. M. Jean-Luc LAFRANCE	X		

Autres présents non votants :

RENALD MURIEL Assistant de Direction du CSAR Grand Lac
RENALD MURIEL Directrice de CSAR Grand Lac

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du CSAR Grand Lac, régulièrement convoqués le dix-neuf juin 2026 par le président Renaud MURIEL, se sont réunis à l'adresse ci-dessus, au siège de la communauté d'agglomération, 1000 boulevard Lévesque.

Un dossier de travail en tant que tel figure à l'annexe des mandats du conseil d'administration pour la tenue de la séance. Ce dossier comprend l'ordre du jour et les projets de délibérations, ainsi leurs annexes.

La présente délibération peut être l'objet d'une demande écrite de révision de l'Assemblée administrative du Grand Lac (Assemblée Administrative) dans le délai de dix jours après la date de la séance. Elle doit être déposée au secrétariat de l'Assemblée Administrative du Grand Lac (Assemblée Administrative) dans le délai de dix jours après la date de la séance. La présente délibération peut être soumise par le vote de l'Assemblée Administrative sur le site grand-lac.fr.



2026-06-25_DELIB11.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 4,0 MO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.